

**ARRETE N° 25-39 DONNANT DELEGATION
A Mme Laetitia BOISSEAU
11ème Vice-présidente déléguée à l'Autonomie**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu l'article D. 132-8 du Code de la sécurité intérieure ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

A R R E T E

ARTICLE 1er : Désigne Madame Laetitia Boisseau, vice-présidente déléguée à l'autonomie, en tant que mon représentant à la réunion du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation de Taverny qui se tiendra le 18 septembre 2025.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 04/08/2025


Marie-Christine CAVECCHI